

# Bulletin du FMI

## BILAN DE SANTÉ ÉCONOMIQUE

### L'union monétaire de l'Afrique centrale cherche à renforcer l'intégration régionale

Bulletin du FMI en ligne  
5 juillet 2012



Projet routier à Bamenda (Cameroun):  
Le manque d'infrastructures dans la CEMAC entrave le commerce, limitant les gains de l'intégration régionale.  
(Photo : Heiner Heine/Newscom)

- De bons résultats macroéconomiques en 2011 malgré l'incertitude mondiale
- Vulnérabilité préoccupante du secteur financier régional
- Le manque d'infrastructures plombe l'activité non pétrolière

Le renchérissement du pétrole a permis à la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) d'accroître ses réserves extérieures et de financer confortablement un ambitieux programme d'investissements, en préservant la croissance et en maîtrisant la dette. Toutefois, les problèmes actuels de la zone euro soulignent la nécessité de mieux coordonner les politiques budgétaires et de renforcer la compétitivité extérieure, affirme le FMI dans son bilan économique annuel de l'union.

Pour assurer la stabilité du secteur financier, il faudrait renforcer le contrôle du système bancaire de la CEMAC et son cadre réglementaire, y compris le mécanisme de gestion des crises. En outre, l'activité non pétrolière fait face à des obstacles structurels tels que l'atonie du commerce intrarégional et le manque d'infrastructures.

La CEMAC est une union économique et monétaire regroupant le Cameroun, la République Centrafricaine, le Tchad, la République du Congo, la Guinée équatoriale et le Gabon. Hormis la République Centrafricaine, tous ces pays exportent le pétrole, qui représente environ 90 % des exportations régionales et 40 % du PIB.

En 2011, la région a obtenu de bons résultats macroéconomiques dans un environnement mondial incertain, mais la croissance du PIB s'est établie à 4,6 %, contre 5,1 % en 2010. Malgré sa richesse pétrolière, la CEMAC affiche encore certains des plus faibles indicateurs du développement humain et du climat des affaires en Afrique subsaharienne. L'accès aux services financiers — la proportion de citoyens ayant des comptes bancaires et des prêts commerciaux — est l'un des plus faibles en Afrique.

#### Avantages de l'intégration

Une croissance plus forte et plus solidaire s'impose pour remédier à la pauvreté généralisée qui sévit dans la région. Par conséquent, il faudrait éliminer les contraintes en matière d'infrastructures régionales et promouvoir la mobilité intrarégionale pour que la CEMAC puisse bénéficier pleinement des avantages de l'intégration économique.

À 1,2 % environ du commerce total, le commerce intrarégional est le plus faible parmi les groupements régionaux d'Afrique subsaharienne. Le manque de voies de transport fonctionnelles entre les pays de la CEMAC constitue le principal goulet d'étranglement qui

entrave le commerce et limite les avantages de l'intégration régionale. Ainsi, la CEMAC est globalement à la traîne des exportateurs de pétrole d'Afrique subsaharienne en ce qui concerne la croissance du PIB non pétrolier.

Un Programme économique régional a été élaboré pour promouvoir le développement des infrastructures et du territoire. Ce programme pourrait stimuler la croissance et la compétitivité, renforcer l'intégration régionale et transformer la région en un marché émergent à l'horizon 2025.

### **Déficiences du contrôle bancaire**

La vulnérabilité du secteur financier de la CEMAC est préoccupante. Pour renforcer ce secteur, il faudrait améliorer la qualité du contrôle et de la réglementation bancaires.

En particulier, le contrôle laisse à désirer et la résolution des problèmes des banques en difficulté traîne en longueur. Globalement, les ratios prudentiels régionaux ne sont guère respectés, même si plusieurs normes prudentielles sont moins rigoureuses que les normes internationales correspondantes. Les contrôles sur place révèlent souvent une observation des règles prudentielles encore moins bonne qu'on ne le déclare. La mise en place d'un mécanisme de résolution des crises à la Banque des États de l'Afrique centrale dure plus longtemps que prévu.

### **Vers une plus grande convergence budgétaire**

Le mécanisme actuel de convergence budgétaire de la CEMAC, qui requiert un stock de la dette inférieur à 70 % du PIB et un solde budgétaire global positif, n'impose pas de contrainte impérieuse aux dépenses, les États ayant des recettes pétrolières considérables. Il convient de renforcer ce mécanisme pour bien intégrer les politiques budgétaires dans un cadre macroéconomique global.

En particulier, il faudrait intégrer des règles budgétaires contraignantes dans un cadre budgétaire à moyen terme afin de garantir la viabilité des finances publiques et de créer l'espace nécessaire pour investir dans le capital physique et humain, en tenant compte des capacités d'absorption limitées de la région. Dans cette optique, des travaux sont en cours pour adopter des règles budgétaires rigoureuses qui tiennent également compte des disparités structurelles entre les pays.